



Saisi sur compte et presque mort de faim

Par **mike**, le **25/06/2009 à 17:21**

Bonjour, je suis père de trois enfants et je suis chômeur le budget familial est environ de 1400 euros mensuel. J'ai aussi des dettes envers l'état pour une amende de 12000 euros. Je ne peux plus vivre car on me fait une saisie sur compte net il m'ont soldé mon compte et si une somme est virée sur ce compte elle est automatiquement prise comment dois-je faire pour sortir ma famille de ce mauvais pas ? Je ne peux pas encaisser de chèque plus vivre quoi. Je veux bien payer mais les mois se terminent à la banque alimentaire voilà la situation. Merci

Par **jeetendra**, le **25/06/2009 à 19:01**

bonsoir, votre cas dramatique, poignant est émouvant, contactez sans tarder l'Association Familles de France, l'Udaf, la Maison de justice et du droit la plus proche de votre domicile, il faudra saisir le Tribunal d'instance (juge de l'exécution) pour un délai de grâce, adresses ci-dessous, courage à vous, cdtr
Familles de France, 17, place de la Daurade, Toulouse.
Tél. 05 61 21 44 14 (www.familles-de-france.org)
Union Départementale des Associations Familiales en Haute-Garonne (U.D.A.F.)
57, rue Bayard - 31000 Toulouse - tél.: 05.34.41.38.13
Maison de la justice et du droit de la Reynérienne
2, impasse Abbé Salvat - 31 000 Toulouse
rtél : 05.61.43.06.94
rfax : 05.61.43.07.02
Maison de la justice et du droit de Toulouse-Nord
217, avenue de Fronton - 31 200 TOULOUSE
rtél. : 05.34.42.29.50
rfax : 05.34.42.29.51
Maison de la justice et du droit de Tournefeuil
Quartier de la Paderne - 7, rue Paul Valéry 31 170 TOURNEFEUILLE
rtél. : 05.61.78.69.18
rfax : 05.61.78.69.38

Par **mike**, le **25/06/2009** à **20:05**

bonjour, je vous remercie de votre réponse je vais tenter de faire les chose comme vous me l'avez conseiller.rn je vous tiendrais au courant du déroulement des choses .rnMerci

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **20:07**

de rien, encore courage et bonne soirée à vous